



OFFRE CONTRAT D'APPRENTISSAGE (1 an – 2024/2025) **MNS - Formation BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation**

Contexte

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, située à 20 km au nord-ouest de Lyon, est composée de 17 communes pour 38 000 habitants.

Le centre aquatique de l'Archipel propose aux usagers : un bassin sportif de 8 lignes d'eau (25*21 mètres), un bassin d'apprentissage, un bassin ludique, un espace détente (sauna, hammam, bain à remous) et un centre de remise en forme (salle de cours collectifs et de culture physique).

Le contexte national de pénurie de Maître-Nageur Sauveteur, en particulier dans le sud-est de la France, oblige les Collectivités à être innovant dans la formation et le recrutement de ses agents.

En vue de soutenir le service sports dans ses missions d'enseignement, et afin d'avoir une offre d'apprentissage adaptée, l'Archipel recrute un(e) contrat d'apprentissage en formation BPJEPSAAN pour une durée d'un an à partir de septembre 2024.

Votre implication dans le cadre du projet d'animation du centre aquatique doit être performant innovant et respectueux du public utilisateur.

Vous devez vous intégrer dans une équipe de 8 éducateurs coordonnés par un responsable bassin et accueil.

Missions

L'alternant(e) travaillera sur les actions suivantes :

- Formation au métier de MNS = BPJEPSAAN
- Participation aux missions de surveillance et d'enseignement dans les conditions autorisées par le statut d'apprenti et du code du sport :
- Intervenir au sein des projets éducatifs et sportifs en cohérence avec la politique de la collectivité.
- Participer à l'élaboration des projets éducatifs.
- Enseigner les activités de la natation à des différents publics.
- Encadrer les activités aquatiques communautaires (aquagym, aquabike...).
- Assurer la sécurité des usagers en application du POSS.
- Faire appliquer le règlement.
- Repérer les comportements à risque.
- Dialoguer et réguler les conflits.

- Organiser et participer aux activités événementielles de la piscine.
- Accueillir et informer les différents publics.
- Contribuer au respect des normes d'hygiène.
- Assurer la mise en place, le rangement et l'entretien du matériel pédagogique.

Profil et expériences souhaitées

- Dynamique et disponible.
- Sens du service public et du travail en équipe.
- Ponctuel.
- Rigoureux.
- Pédagogue.
- Bonne capacité d'adaptation.
- Implication dans le projet global du centre aquatique.
- Diplômes requis : BNSSA et PSE1.

Rémunération et conditions de travail

- Début de l'alternance : Septembre 2024
- Durée de l'alternance : 1 an
- Type de contrat : contrat d'apprentissage
- Gratification de l'alternance selon la réglementation
- Actions sociales : CNAS, AOC, Tickets Restaurants

Lieu de l'alternant : Centre Aquatique L'Archipel – Allée des Grands Champs 69210 SAIN BEL

Contraintes liées au poste : travail en roulement sur les week-ends et en soirée.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de motivation + CV à l'adresse suivante :

Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle - Monsieur le Président 117 rue Pierre Passemard 69210 L'ARBRESLE ou par mail à emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr

Contact administratif :

Léa BABOU lea.babou@paysdelarbresle.fr 07.61.68.09.10